



Arnex-sur-Orbe, le 15 novembre 2021  
Préavis numéro 07/2021

## Préavis Municipal concernant le budget 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions légales, le budget a été soumis à la commission de gestion pour étude et rapport.

Le budget est établi en fonction des éléments financiers connus et communiqués par le canton tels que les rentrées fiscales, les montants de notre participation à la facture sociale, à la péréquation intercommunale et également les associations/groupements d'écoles, services du feu ou forestiers.

Les points principaux demandant quelques explications sont les suivants :

### **21. Impôts**

21.400.1 et 21.400.2 : totalisant 1'120'000 CHF d'impôts. Somme prudente en raison du manque de recul face à l'économie actuelle de reprise après la pandémie.

### **22. Service financier**

22.318.1 : dès la somme de 500'001 CHF, des intérêts négatifs sur avoirs sont perçus à un taux de 0,75% par Postfinance et ce, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021.

### **31. Terrain**

31.318.0 : 10'000 CHF sont provisionnés pour une étude sur l'état du pompage.

### **352. Collège**

352.314.0 : 70'000 CHF sont compté pour le remplacement de la chaudière ;

352.480.0: prélèvement sur fonds de réserve 20'000 CHF.

### **358. Zone d'intérêt public - Bulande**

358.311.0 : 20'000 CHF sont prévu pour principalement l'installation de rideaux et d'un beamer dans la salle de réception ;

358.314.0 : 10'000 CHF seront utilisés en partie pour un éclairage sécurisant donnant sur le parking.

### **43. Routes**

43.311.1 : CHF 8'000.- seront dépensés pour de nouveaux panneaux découlant de la mise en place du futur règlement de stationnement ;

43.322.0 : des intérêts de 3'750 CHF sont estimés pour le paiement de la dette pour le financement des travaux de la place du village.

#### **44. Parcs, promenades, cimetières**

44.311.0 : budget de 20'000 CHF pour une place de jeux en zone de Bulande.

#### **451. Ordures ménagères et déchetterie**

Le maintien de la taxe de 50 CHF par habitant suffisent pour équilibrer les charges et produits.

#### **460. Réseau d'égouts, épuration**

La différence de charges en moins de 3'210 CHF représente le traitement des déchets communaux. L'équilibre charges/produits est ainsi respecté.

#### **71. Service sociale**

71.318.11 : selon la loi, l'horaire d'accueil UAPE des enfants est élargie représentant une charge totale de 165'501 CHF ;

71.452.0 : 25'000 CHF sont provisionnés pour l'accueil d'enfants habitant hors Arnex allégeant la charge mentionnée précédemment.

#### **81. Service des eaux**

81.314.0 : une partie des 15'000 CHF seront nécessaire pour l'installation d'une nouvelle place de prise d'eau pour les agriculteurs ;

81.315.0 : le contrôle de toutes bornes hydrantes vont coûter 5'000 CHF.

Information sur des investissements à venir

<b>Année</b>	<b>Objet</b>	<b>financement</b>	<b>Préavis</b>
2021-2022	Place du village	Emprunt 1'000'000 CHF Fds réserve 350'000 CHF	12.04.21
dès 2023	Collège, rénovation	350'000 CHF	

#### **Conclusion :**

La Municipalité présente le budget 2022 avec un résultat déficitaire de 65'823.80 CHF.

Le résultat du budget 2022, influencé par une retenue conséquente sur les rentrées d'impôts et des ajustements prévisionnels de la péréquation, conséquence direct des chiffres mis dans le budget, permet à la Municipalité de continuer à entretenir le patrimoine et de maintenir un cadre de vie de qualité pour ses habitants. Sa rigueur laisse de bonnes perspectives pour les investissements futurs.

**Décision :**

Le Conseil général d'Arnex-sur-Orbe

- Vu le préavis municipal relatif au budget 2022 n°07/2021 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce projet ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

Décide d'adopter le budget 2022 déficitaire de 65'823.80 CHF tel que présenté.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 novembre 2021.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic  
Roch André



La secrétaire  
D. Michon-Gremion

